

Communiqué La FNEC FP FO a rencontré le ministre de l'éducation nationale

Une délégation de la FNEC FP FO a rencontré le ministre Luc Chatel le jeudi 27 août. Les questions d'actualité ont toutes été abordées à quelques jours de la rentrée scolaire.

► **Concernant la pandémie grippale**, la FNEC FP FO a renouvelé sa demande au ministre que soient convoqués à tous les niveaux les Comités Hygiène et Sécurité.

Le ministre a répondu qu'il demandait aux recteurs de réunir rapidement les CHS.

La délégation Force Ouvrière a alerté le ministre et ses collaborateurs sur l'inquiétude des personnels face aux annonces officielles contradictoires voire incohérentes.

En tout état de cause il n'est pas acceptable que la situation soit utilisée pour remettre en cause les garanties statutaires de personnels ni promouvoir le télé-enseignement en lieu et place des cours dans les établissements scolaires.

Les personnels enseignants et administratifs ne sont pas des personnels de santé. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement ne peuvent remplacer médecins scolaires, médecins de prévention et infirmières scolaires. Pour Force Ouvrière, les postes doivent être créés en masse pour faire face à la situation.

La circulaire Fonction publique du 26 août 2009, qui prévoit qu'en cas de fermeture d'un établissement, d'un service, les personnels absents devraient prendre sur leurs droits à congés, est inacceptable.

Le ministre ne souhaite ni dramatiser ni banaliser la situation et précise : « *Vous n'avez aucune inquiétude à avoir sur les statuts. Il y aura simplement des enseignants référents chargés du lien avec les élèves et les familles.* »

► La FNEC FP FO a indiqué au ministre que **les 13500 suppressions de postes** en cette rentrée, s'ajoutant aux dizaines de milliers de postes supprimés des rentrées précédentes, allait créer une situation proche de la rupture (absence de listes complémentaires, RASED, élèves sans affectation, services déréglementés, ...).

Le ministre s'est voulu rassurant : « *tout cela se normalise la semaine de la rentrée* », a-t-il indiqué mais a ajouté néanmoins : « *Si vous avez des cas, signalez-les nous, nous les traiterons* ».

► **A propos de l'agence du remplacement**, la FNEC FP FO a fait part de son attachement à ce que les remplacements soient effectués par des enseignants titulaires. « *Le mot agence nous inquiète car il renvoie à l'abandon par l'Etat de ses missions. Inquiets aussi parce que la loi mobilité autorise les administrations de l'Etat à faire appel aux agences de travail temporaire.* »

La FNEC FP FO demande l'abandon de ce projet qui risquerait de conduire à ce que Pôle emploi gère les remplacements à l'Education nationale. « *Nous rapprochons ce projet d'agence du projet de loi qui transformerait les postiers en « fonctionnaires de La Poste ».* Les enseignants veulent rester

fonctionnaires d'Etat. »

Le ministre a exprimé sa volonté d'améliorer le système de remplacement : « *Je ne suis pas pour créer un grand service à Grenelle. Il faut plus de souplesse. J'ai seulement demandé une expertise. Il faut répondre à la question : comment améliorer le système ? Nous devons creuser toutes les pistes. Il ne faut pas s'attacher aux mots.* »

► **Concernant la réforme des lycées**, le ministre a indiqué le calendrier des discussions avec les organisations syndicales. Il veut communiquer l'architecture de son projet en septembre et prendre les décisions en décembre.

Force Ouvrière participera à toutes les discussions sur la base de l'exigence que les missions et services des personnels restent dans le cadre statutaire actuel. Le retrait du projet de réforme de M. Darcos a été une mesure sage. Le rapport Descoings poursuit ce projet ; les enseignants ont très bien compris ce qui était en cause. Ils l'ont exprimé avec force et n'accepteront pas qu'on leur serve « *le même plat avec un assaisonnement différent* ».

Pour Luc Chatel, « *le débat n'est pas fermé* ».

► **Concernant la mastérisation**, Force Ouvrière a regretté la publication des décrets.

Le ministre a dit vouloir renouer le fil du dialogue.

FO s'y inscrira sur la base de ses revendications : le retour au recrutement par concours à Bac + 3 et le maintien du statut de fonctionnaire stagiaire.

► **Concernant les EVS AVS arrivés en fin de contrat**, FO a redit au ministre qu'aucune solution n'a été trouvée à la revendication de maintien sur leurs postes.

Le ministre répond ne pas vouloir « *recruter à tout va* »

FO demande l'ouverture d'une négociation pour trouver une issue statutaire à la demande de maintien sur leur poste de tous les contrats aidés de l'Education nationale.

► Enfin, Force Ouvrière a attiré à nouveau l'attention du ministre sur l'angoisse, voire le désespoir, des **médecins scolaires** qui dans le contexte de la pandémie, sont mis dans une situation où ils ne peuvent assurer leurs missions. Le ministre doit recruter des médecins scolaires et de prévention et décider une amélioration immédiate de leurs traitements et de leurs conditions de travail.

Les conseillers du ministre recevront les syndicats de médecins scolaires le 31 août.

► De même, Luc Chatel a demandé au secrétaire général du ministère de recevoir rapidement **le syndicat FO des personnels administratifs** de l'Education nationale, pour examiner ses revendications et notamment la situation scandaleuse du régime indemnitaire de ces personnels.

La FNEC FP FO appelle ses syndicats et sections à tous les niveaux à préparer sans délai pour les jours de la rentrée les réunions de syndiqués dans les établissements, écoles, services et les assemblées de personnels pour préparer les interventions et délégations sur la base des revendications précises et concrètes en cette rentrée .

Montreuil, le 28 août 2009